



COMMUNIQUE DE PRESSE

METALLURGIE CGT

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

AUX REDACTIONS DES MEDIAS REGIONAUX

Le 11 décembre 2020

Prière d'insérer

Contact presse : Laurent Roussel, Région Métallurgie Bourgogne Franche-Comté
06 03 03 57 74 laurent-r@orange.fr

Attaque sans précédent des droits et garanties collectives des salariés de la métallurgie par L'UIMM

Après s'être attaqué au code du travail, à l'assurance chômage, à nos retraites, l'UIMM (patronat de la métallurgie) voudrait profiter de la crise sanitaire et du climat anxiogène que vivent les salariés, pour poursuivre l'œuvre de destruction de notre modèle social, via la casse de nos conventions collectives de la métallurgie.

Ainsi L'UIMM voudrait solder rapidement quatre années de négociations avec un passage en force, pour mettre à signature la globalité des textes mis en réserve au 1^{er} trimestre 2021.

Il s'agit, du temps de travail, des classifications, des rémunérations, des conditions et de la santé au travail, de la formation professionnelle, de l'évolution de carrière etc.

Tout ce qui fait les conditions de vie au travail des métallos.

En fait, l'UIMM veut tout simplement rayer un siècle de construction de droits et conquises sociaux qui constituent aujourd'hui toute la protection sociale des salariés, (Ingénieurs, Techniciens, Cadres compris).

Voilà les enjeux et voilà pourquoi l'UIMM n'hésite pas à qualifier cette négociation de « **rupture sociétale** » autrement dit « **avoir un dispositif conventionnel adapté et non contraignant pour la sacro-sainte compétitivité des entreprises tout en réduisant ce qu'elle appelle « le coût du travail ».**

Ce sont les raisons pour lesquelles la CGT a appelé une nouvelle fois tous les salariés de la métallurgie dans chaque entreprise à se mobiliser ce 11 décembre pour mettre en débat, non seulement le maintien de tous nos acquis actuels, mais exiger au regard de la situation économique et sanitaire, des avancées sociales et de nouveaux droits et garanties collectives, permettant une reconquête de l'industrie en France, l'attractivité des métiers de la branche et la création d'emploi stables, qualifiés et bien rémunérés.

Dans le même temps la Région métallurgie CGT BFC va tenir une réunion avec l'UIMM BFC ce vendredi 11 décembre à 10 h pour revendiquer la prise en compte de nos revendications afin d'obtenir une convention collective nationale de haut niveau social, répondant aux besoins sociaux de tous les salariés, à l'attractivité de la branche et la reconquête de l'industrie en France.